



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/674

2 juin 2005

FRANÇAIS

Original : ANGLAIS

558ème séance plénière

PC Journal No 558, point 3 de l'ordre du jour

DECISION No 674
RECOMMANDATION CONCERNANT LA NOMINATION DU
SECRETAIRE GENERAL DE L'OSCE

Le Conseil permanent,

Rappelant sa Décision No 294 du 20 mai 1999 dans laquelle il recommandait au Conseil ministériel de nommer l'Ambassadeur Ján Kubiš Secrétaire général de l'OSCE pour une période de trois ans à compter du 15 juin 1999, et notant que l'Ambassadeur Ján Kubiš a entamé le premier de ses deux mandats de trois ans en tant que Secrétaire général de l'OSCE le 21 juin 1999,

Rappelant la Décision No 13 (MC(9).DEC/13) du Conseil ministériel de Bucarest renouvelant le mandat de l'Ambassadeur Ján Kubiš pour une période de trois ans,

Exprimant sa gratitude au Secrétaire général sortant, l'Ambassadeur Ján Kubiš, pour l'incalculable contribution qu'il a apportée au renforcement de l'OSCE ainsi qu'au développement de ses activités et pour le dévouement et l'intégrité dont il a fait preuve dans l'exercice de ses fonctions,

1. Prie le Président du Conseil permanent de transmettre au Président en exercice le projet de décision du Conseil ministériel relatif à la nomination du Secrétaire général de l'OSCE figurant dans le document MC.DD/1/05 du 20 mai 2005 ;
2. Recommande au Conseil ministériel l'adoption de cette décision par une procédure d'approbation tacite prenant fin le 10 juin 2005.